

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03205 Numéro SIREN : 501 763 577 Nom ou dénomination : A.M.D.S. (Atelier de Maintenance, Développement et Services agricoles)
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2020 sous le numéro de dépôt 5947

08 45 73

SAS A.M.D.S.

215 Levée de la Divatte
LA CHAPELLE BASSE MER
44450 DIVATTE SUR LOIRE

Déposé au Greffe

le 18 MAI 2020

sous le N°

RCS N° 7056205

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Certifie conforme


FIGURA

Nantes

Ancenis

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire

contact@figura-expert.fr

www.figura-expert.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 275	58	1 216	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	125 023	88 215	36 807	44 444
	Autres immobilisations corporelles	188 640	50 427	138 213	135 122
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	8 898		8 898	8 898
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 400		5 400	4 600
	Total II	329 235	138 701	190 534	193 064
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	509 281		509 281	267 030
	En-cours de production de biens	2 585		2 585	10 785
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	592 713		592 713	440 479
	Autres créances	140 416		140 416	101 716
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	301 015		301 015	462 217
	Disponibilités	68 048		68 048	62 343
	Charges constatées d'avance (3)	15 521		15 521	6 354
	Total III	1 629 579		1 629 579	1 350 924
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 958 814	138 701	1 820 113	1 543 988

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

FIGURA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 100)	11 100	11 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	30 910	30 910
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	1 110	1 110
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	483 963	483 963
	Report à nouveau	1 251	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	361 580	214 371
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	889 915	741 455
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	207 677	217 140
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 718	264 247
	Dettes fiscales et sociales	267 869	196 921
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 934	326
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		123 900
	Total IV	930 198	802 533
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 820 113	1 543 988

(1) Dont à moins d'un an

741 339

603 367

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 635		1 275
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	117 064		7 959
Installations générales agencements aménagements divers	129 415		14 048
Matériel de transport	26 410		10 177
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 109		615
TOTAL	280 998		32 799
Autres titres immobilisés	8 898		
Prêts, autres immobilisations financières	4 600		800
TOTAL	13 498		800
TOTAL GENERAL	296 130		34 873

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 635	1 275	1 275
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			125 023	125 023
Installations générales agencements aménagements divers			143 463	143 463
Matériel de transport		134	36 453	36 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 724	8 724
TOTAL		134	313 663	313 663
Autres titres immobilisés			8 898	8 898
Prêts, autres immobilisations financières			5 400	5 400
TOTAL			14 298	14 298
TOTAL GENERAL		1 769	329 235	329 235

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 635	58	1 635	58
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	72 619	15 596		88 215
Installations générales agencements aménagements divers	6 964	13 564		20 528
Matériel de transport	16 445	7 198	134	23 509
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 403	987		6 390
TOTAL	101 432	37 345	134	138 643
TOTAL GENERAL	103 066	37 403	1 769	138 701

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	58				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 596				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 564				
Matériel de transport	7 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	987				
TOTAL	37 345				
TOTAL GENERAL	37 403				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 400		5 400
Autres créances clients	592 713	592 713	
Personnel et comptes rattachés	146	146	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 714	20 714	
Groupe et associés	4 448	4 448	
Débiteurs divers	115 108	115 108	
Charges constatées d'avance	15 521	15 521	
TOTAL	754 050	748 650	5 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	215	215		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	207 461	18 602	78 065	110 794
Fournisseurs et comptes rattachés	438 718	438 718		
Personnel et comptes rattachés	81 669	81 669		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 786	44 786		
Impôts sur les bénéfices	60 701	60 701		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 728	76 728		
Autres impôts taxes et assimilés	3 986	3 986		
Autres dettes	14 934	14 934		
TOTAL	929 198	740 339	78 065	110 794
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 642			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 093			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	11 100			11 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 et 5 ans
AAI divers	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Dégressif et linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 632
Autres créances	46 859
Disponibilités	35
Total	53 526

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 012
Dettes fiscales et sociales	83 468
Autres dettes	14 934
Total	118 628

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 521
Total	15 521

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.065 euros HT.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

1/ Au cours de l'exercice 2015, la société AMDS a souscrit un emprunt de 120.000 euros.

Au 31/12/2019, le capital restant dû s'élevait à 79.979 euros.

Monsieur Jean-François BABONNEAU, gérant et associé, s'est porté caution personnelle et solidaire à hauteur de 35.000 euros.

Par ailleurs, un nantissement sur le fonds de commerce de la société a été également donné en garantie.

2/ Au cours de l'exercice 2017, la SAS AMDS a souscrit 415 parts sociales de la société SCAR, société coopérative d'achats. En garantie des achats réalisés avec la SCAR, la société AMDS lui a consenti une caution bancaire à hauteur de 50.000 euros.

3/ Au cours de l'exercice 2018, la SAS AMDS a souscrit un emprunt de 130.843 euros. En 2019, cet emprunt a augmenté de 8.642 euros.

Au 31/12/2019, le capital restant dû s'élevait à 127.482 euros.

Un nantissement du fonds de commerce a été donné en garantie.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			22 290	31 226	53 516
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			13 746	9 792	23 538
- dotations de l'exercice			4 458	7 559	12 017
Total			18 204	17 351	35 555
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			16 461	27 724	44 185
- exercice			3 258	7 050	10 308
Total			19 719	34 774	54 493
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			2 987	6 460	9 447
- entre 1 et 5 ans				7 815	7 815
Total			2 987	14 275	17 262
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 114	549	1 663
Total			1 114	549	1 663
Montant en charge sur l'exercice			3 296	7 083	10 379

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Opération boostersur matériel Bosch	300	770000
- Produit de cession des immo. corporelles	4 167	775200
Total	4 467	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement assurance	3 059
Aide apprenti TPE	4 143
Indemnités AG2R	1 499
Remboursement AGEFOS PME	10 136
Avantage en nature dirigeants	658
Total	19 495

**ATELIER DE MAINTENANCE
DEVELOPPEMENT ET SERVICES AGRICOLES
A.M.D.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 11 100 euros
Siège social : 215 Levée de La Divatte
La Pinsonnière
La Chapelle Basse Mer
44450 DIVATTE SUR LOIRE
501 763 577 RCS NANTES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 AVRIL 2020 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
--

**DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION
DE DIVIDENDES**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 361 580,34 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 361 580,34 euros

Affectation du résultat

- Aux Associés à titre de dividendes prélevés sur le résultat de l'exercice : 80 000 euros
- Au compte « Autres Réserves » : 281 580,34 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc d'environ 7,21 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Distribution de dividendes au cours des exercices précédents

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

R.O

Exercice clos le :	Dividendes payés (en euros)	Dont éligibles à l'abattement fiscal (en euros)	Dont non éligibles à l'abattement fiscal (en euros)
31/12/2018	213 120	72 810	140 310
31/12/2017	65 000	32 500	32 500
31/12/2016	50 000	50 000	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



A.M.D.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 11,100 €
215 Levée de la Divatte
La Chapelle Basse Mer
44450 DIVATTE SUR LOIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes
7, rue Roland Garros
44700 ORVAULT

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée générale du 29 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMDS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 10 avril 2020

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes



Dominique GUILLET

Commissaire aux Comptes Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	1 275	58	1 216
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage	125 023	88 215	36 807
	Autres immobilisations corporelles	188 640	50 427	138 213
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	8 898		8 898
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 400		5 400
	Total II	329 235	138 701	190 534
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Matières premières, approvisionnements	509 281		509 281
	En-cours de production de biens	2 585		2 585
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Clients et comptes rattachés	592 713		592 713
	Autres créances	140 416		140 416
	Capital souscrit - appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	301 015		301 015
	Disponibilités	68 048		68 048
	Charges constatées d'avance (3)	15 521		15 521
	Total III	1 629 579		1 629 579
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 958 814	138 701	1 820 113

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

FIGURA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 100 30 910	11 100 30 910
	Réserves		
	Réserve légale	1 110	1 110
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	483 963	483 963
	Report à nouveau	1 251	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	361 580	214 371
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	889 915	741 455
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	207 677	217 140
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 718	264 247
	Dettes fiscales et sociales	267 869	196 921
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	14 934	326
	Produits constatés d'avance (I)		123 900
	Total IV	930 198	802 533
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 820 113	1 543 988
(I) Dont à moins d'un an		741 339	603 367

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 635		1 275
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	117 064		7 959
Installations générales agencements aménagements divers	129 415		14 048
Matériel de transport	26 410		10 177
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 109		615
TOTAL	280 998		32 799
Autres titres immobilisés	8 898		
Prêts, autres immobilisations financières	4 600		800
TOTAL	13 498		800
TOTAL GENERAL	296 130		34 873

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		1 635	1 275	1 275
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			125 023	125 023
Installations générales agencements aménagements divers			143 463	143 463
Matériel de transport		134	36 453	36 453
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 724	8 724
TOTAL		134	313 663	313 663
Autres titres immobilisés			8 898	8 898
Prêts, autres immobilisations financières			5 400	5 400
TOTAL			14 298	14 298
TOTAL GENERAL		1 769	329 235	329 235

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	1 635	58	1 635	58
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	72 619	15 596		88 215
Installations générales agencements aménagements divers	6 964	13 564		20 528
Matériel de transport	16 445	7 198	134	23 509
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 403	987		6 390
TOTAL	101 432	37 345	134	138 643
TOTAL GENERAL	103 066	37 403	1 769	138 701

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	58				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 596				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 564				
Matériel de transport	7 198				
Matériel de bureau informatique mobilier	987				
TOTAL	37 345				
TOTAL GENERAL	37 403				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 400		5 400
Autres créances clients	592 713	592 713	
Personnel et comptes rattachés	146	146	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 714	20 714	
Groupe et associés	4 448	4 448	
Débiteurs divers	115 108	115 108	
Charges constatées d'avance	15 521	15 521	
TOTAL	754 050	748 650	5 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	215	215		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	207 461	18 602	78 065	110 794
Fournisseurs et comptes rattachés	438 718	438 718		
Personnel et comptes rattachés	81 669	81 669		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 786	44 786		
Impôts sur les bénéfices	60 701	60 701		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 728	76 728		
Autres impôts taxes et assimilés	3 986	3 986		
Autres dettes	14 934	14 934		
TOTAL	929 198	740 339	78 065	110 794
Emprunts souscrits en cours d'exercice	8 642			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 093			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	11 100			11 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 et 5 ans
AAI divers	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Dégressif et linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 632
Autres créances	46 859
Disponibilités	35
Total	53 526

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	215
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 012
Dettes fiscales et sociales	83 468
Autres dettes	14 934
Total	118 628

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	15 521
Total	15 521

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3.065 euros HT.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

1/ Au cours de l'exercice 2015, la société AMDS a souscrit un emprunt de 120.000 euros.

Au 31/12/2019, le capital restant dû s'élevait à 79.979 euros.

Monsieur Jean-François BABONNEAU, gérant et associé, s'est porté caution personnelle et solidaire à hauteur de 35.000 euros.

Par ailleurs, un nantissement sur le fonds de commerce de la société a été également donné en garantie.

2/ Au cours de l'exercice 2017, la SAS AMDS a souscrit 415 parts sociales de la société SCAR, société coopérative d'achats. En garantie des achats réalisés avec la SCAR, la société AMDS lui a consenti une caution bancaire à hauteur de 50.000 euros.

3/ Au cours de l'exercice 2018, la SAS AMDS a souscrit un emprunt de 130.843 euros. En 2019, cet emprunt a augmenté de 8.642 euros.

Au 31/12/2019, le capital restant dû s'élevait à 127.482 euros.

Un nantissement du fonds de commerce a été donné en garantie.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			22 290	31 226	53 516
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			13 746	9 792	23 538
- dotations de l'exercice			4 458	7 559	12 017
Total			18 204	17 351	35 555
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			16 461	27 724	44 185
- exercice			3 258	7 050	10 308
Total			19 719	34 774	54 493
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			2 987	6 460	9 447
- entre 1 et 5 ans				7 815	7 815
Total			2 987	14 275	17 262
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 114	549	1 663
Total			1 114	549	1 663
Montant en charge sur l'exercice			3 296	7 083	10 379

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Opération boostersur matériel Bosch	300	770000
- Produit de cession des immo. corporelles	4 167	775200
Total	4 467	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement assurance	3 059
Aide apprenti TPE	4 143
Indemnités AG2R	1 499
Remboursement AGEFOS PME	10 136
Avantage en nature dirigeants	658
Total	19 495